



## 1. Fiches d'inscription.

Remplir et rendre les 2 fiches d'inscription :

- La fiche d'inscription du club : **inscription club 24-25**
- La fiche de demande de licence de la fédération (page 1 et 2) : **licence fédé 24-25**

## 2. Le certificat médical

### ● Si la personne est mineure

« Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit donc qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération. La production d'un tel certificat demeure toutefois lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical pour le roller hockey ».

Le représentant pour les mineurs remplit le questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa n°15699\*01),

**Ce document est confidentiel, il doit être conservé par la personne et ne doit pas être remis au club.**

- Si le licencié répond « NON » à toutes les questions, il remplit **l'attestation QS-SPORT** qu'il remet à son club avec sa demande de licence.
- Si le licencié répond « OUI » à une seule des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit alors fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée – en compétition ou non - datant de moins d'un an.

Pour une demande un simple surclassement

Lors du renouvellement de la licence, à chaque demande de surclassement, fournir un **nouveau certificat médical** autorisant le surclassement.

### ● Si la personne est majeure

#### - Déjà licenciée à la ff roller

Elle remplit le questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa n°15699\*01),

**Ce document est confidentiel, il doit être conservé par la personne et ne doit pas être remis au club.**

- Si le licencié répond « NON » à toutes les questions, il remplit **l'attestation QS-SPORT** qu'il remet à son club avec sa demande de licence.
- Si le licencié répond « OUI » à une seule des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit alors fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée – en compétition ou non - datant de moins d'un an.

**Le certificat est valable 3 ans à partir de la saison sportive correspondante à la date du certificat.**

#### - Non licenciée à la ff roller la saison précédente

Elle doit fournir un certificat médical

## 3. Photo d'identité.

- Pour **les nouveaux** licenciés ou les joueurs qui veulent changer leur photo actuelle (possibilité changer sur l'espace personnelle)

## 4. Les autres documents.

Remplir et rendre le document unique : **Charte RCVB et Droit à l'imag**

## 5. Récapitulatif : pièces nécessaires pour l'inscription

- La fiche d'inscription du club : **inscription club 24-25**
- La fiche de demande de licence de la fédération (page 1 et 2) : **licence fédé 24-25**
- Le certificat médical pour les majeurs si l'ancien est daté de plus de 3 ans.
- **L'attestation QS-SPORT** pour les mineurs et majeurs dont le certificat à moins de 3 ans
- **Charte RCVB et Droit à l'image**
- Une photo (nouveau licencié ou « enfant qui a grandi »)